

Communiqué de presse, le 19 novembre 2026

Refontes de navires :
La SNSM salue l'engagement financier de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

La SNSM et la Fondation le Roch-Les Mousquetaires renouvellent et renforcent leur partenariat historique à travers une nouvelle convention de mécénat couvrant la période 2026-2029. Avec un engagement pouvant atteindre 920 000 € sur quatre ans, la Fondation contribue au financement d'un programme de refonte des semi-rigides de la SNSM, afin de prolonger leur durée de vie et de garantir aux bénévoles des moyens d'intervention performants et fiables.



©Jacky Festoc

Signée le 6 novembre 2026, cette nouvelle convention marque une étape importante dans le partenariat entre la SNSM et la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires. Pour la première fois, leur engagement s'inscrit dans un cadre quadriennal, avec une contribution annuelle pouvant atteindre 230 000 €, contre 135 000 € les années précédentes.

Ce renforcement du soutien financier répond à un objectif concret : accompagner les Sauveteurs en Mer en contribuant aux refontes d'embarcations existantes lorsque leur état le permet.

« Le soutien renouvelé et renforcé de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires est précieux pour la SNSM. Il nous permet de réaliser des refontes de nos semi-rigides afin de prolonger leur durée de vie. C'est une manière concrète de concilier notre performance opérationnelle et notre engagement environnemental » **Emmanuel de Oliveira, Président de la SNSM**

Un engagement renforcé au service des sauveteurs bénévoles

Partenaire historique de la SNSM depuis 25 ans, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires inscrit son action dans la durée, avec la volonté d'apporter des réponses concrètes aux besoins des équipes de terrain. Après avoir notamment contribué au déploiement de l'application Woallen, solution destinée à faciliter les interventions et soutenu le développement et la conception du nouveau casque des sauveteurs embarqués, la Fondation franchit une nouvelle étape en participant au **programme de refonte de la flotte de semi-rigides de la SNSM.**

« Notre engagement aux côtés de la SNSM repose sur une conviction simple : ceux qui donnent bénévolement de leur temps pour sauver des vies doivent pouvoir compter sur des équipements adaptés et fiables. En renforçant notre soutien financier et en nous engageant pour quatre années supplémentaires, nous souhaitons apporter aux sauveteurs une aide concrète, durable et directement utile à leurs missions. Ce partenariat illustre pleinement les valeurs de solidarité et de bénévolat qui animent notre Fondation. » **Maryvonne Le Roch-Nocera, Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.**

Prolonger la vie des bateaux plutôt que les remplacer systématiquement

La nouvelle convention soutient une démarche qui associe performance opérationnelle et responsabilité environnementale. La SNSM a engagé un programme de refonte de ses embarcations afin de prolonger leur durée de service lorsque leur état technique le permet. Ces opérations comprennent notamment la vérification des coques et des flotteurs, la rénovation des matériels à bord et, selon les besoins, la modernisation des moteurs et des systèmes de navigation.

Une refonte peut ainsi prolonger d'environ dix ans la durée de vie d'un semi-rigide, tout en maintenant les exigences de sécurité, de fiabilité et d'efficacité indispensables aux interventions de sauvetage. **Donner une deuxième vie aux embarcations de sauvetage, plutôt que le renouveler systématiquement s'inscrit également dans les engagements environnementaux de la SNSM** : grâce aux refontes, l'association réduit ainsi son empreinte carbone de 30 %.

Un partenariat inscrit dans la durée

À travers cette nouvelle convention, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires poursuit son engagement auprès de la SNSM et de ses bénévoles, dont les missions de sauvetage, de formation et de prévention reposent sur des moyens humains et matériels adaptés.
En accompagnant la refonte des semi-rigides, la Fondation réaffirme ainsi sa vocation : **soutenir celles et ceux qui s'engagent au service des autres, partout sur le territoire.**

À PROPOS DE LA SNSM : *La SNSM est une association à but non lucratif - reconnue d'utilité publique et Grande cause nationale en 2017. Elle a pour mission principale* ***le sauvetage en mer et la surveillance des baignades du littoral****. Elle s'appuie* ***sur 10 000 bénévoles*** *qui œuvrent à partir de* ***205 stations de sauvetage*** *sur tout le territoire français (métropole et outre-mer),* ***32 centres de formation et d'intervention et 240 postes de secours sur les plages.*** *Elle est financée principalement par des ressources privées issues de la générosité du public et des entreprises.*

À PROPOS DE LA FONDATION LE ROCH-LES MOUSQUETAIRES : *Créée en 1998 et reconnue d'utilité publique depuis 2006, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires place l'humain et l'action concrète au cœur de son engagement. Elle accompagne celles et ceux qui entreprennent, sauvent des vies, font progresser la recherche et transmettent aux jeunes générations les valeurs de solidarité et de citoyenneté. Humaniste et profondément ancrée dans les territoires, la Fondation va au-delà du soutien financier : elle fédère les énergies, crée des liens durables et encourage les initiatives qui contribuent à faire évoluer la société. Sa conviction : c'est en conjuguant engagement collectif et proximité humaine que se construit une société plus solidaire, responsable et audacieuse.*
www.fondationleroch-lesmousquetaires.org

CONTACTS PRESSE :
SNSM : claire.berthelot@snsm.org / 01 56 02 63 68 – 06 59 73 20 57
Fondation le Roch- Les Mousquetaires : Michelle Kamar - michelle@source-rp.com / 06 09 24 42 42